

Foire aux questions (FAQ)

1. Quand aura lieu l'inscription pour le Choix de l'école 2021-2022 ? **Du 7 janvier 9h00 au vendredi 5 février 2021, 16h00.**
2. Quels sont les programmes de choix de l'école proposés pendant la période d'inscription ouverte pour l'année scolaire 2021-2022 ?
Tous les programmes sont proposés y compris le programme du parcours carrière et pôle technologique d'Arabia Mountain High School, Charter, la demande de transfert d'élève salarié, le partenariat Coralwood/Hawthorne, l'Académie Ronald McNair de découverte de l'apprentissage, le programme House Bill 251, le programme d'immersion en deux Langues, le Baccalauréat International, Magnet, Montessori, Senate Bill 10, Thème, et le Centre d'apprentissage préscolaire.
3. Puis-je déposer ma demande en ligne ? Oui, les demandes en ligne sont disponibles à <http://www.yourchoicedekalb.org>
4. Quand et où les applications de choix de l'école 2021-2022 seront-elles disponibles ?
En ligne à <http://www.yourchoicedekalb.org>
5. Où puis-je déposer ma demande ?
Sur votre ordinateur personnel (en ligne), à la bibliothèque locale (en ligne), sur le site de l'inscription libre aux programmes de choix de l'école : 1192 Clarendon Ave, Avondale Estates, GA 30002 (en conformité avec les directives COVID-19 actuelles)
6. Ai-je besoin d'une adresse mail pour postuler au programme de choix de l'école ?
Oui. Une adresse mail et un mot de passe sont nécessaires pour créer un nouveau compte en ligne du Programme du choix de l'école.
7. Ai-je besoin d'un compte parental pour postuler au programme de choix de l'école ?
Oui. La nouvelle demande en ligne pour le choix de l'école nécessite la création d'un compte par les parents pour soumettre une demande pour l'année scolaire 2021 - 2022.
8. Puis-je postuler pour un programme de choix de l'école si mon enfant est un élève d'une école privée ou scolarisé à la maison ?
Oui. Le parent ou le tuteur de l'enfant doit être un résident actuel du District scolaire du Comté de Dekalb au moment de l'ouverture de l'inscription et ensuite.
9. Où puis-je trouver les exigences d'admissibilité pour chaque programme du choix de l'école ?
Toutes les conditions d'admissibilité peuvent être consultées sur le site web du choix de l'école <http://www.dekalbschoolsga.org/school-choice/>
10. Puis-je envoyer la demande et la documentation de soutien par courrier ?
Non. Les demandes et la documentation de soutien doivent être déposées en ligne.
11. Puis-je postuler pour plus d'un programme de choix d'école ?
Oui. Vous pouvez postuler pour tout programme pour lequel votre enfant est éligible en fonction des critères d'admissibilité publiés. Cependant, il y a une limite de sélection pour chaque type de programme de choix d'école.
12. Comment les élèves sont-ils sélectionnés pour participer à un programme de choix de l'école ?
Les élèves sont choisis au hasard par un processus de loterie aléatoire automatisée.
13. Quand et où les loteries du Programme de choix de l'école vont-elles avoir lieu ?
Les loteries initiales du programme de choix de l'école auront lieu en mars 2021. Les résultats seront envoyés par e-mail le vendredi 26 mars 2021 après 17h00. Au besoin des loteries supplémentaires auront lieu entre juin et août 2021.
14. Les demandes de choix d'école en retard seront-elles acceptées ?
Oui. Cependant, les demandes tardives ne peuvent être certaines d'être prises en compte pour un placement. Si des places supplémentaires sont disponibles après la loterie et que tous les élèves sélectionnés et les élèves sur liste d'attente sont placés, les demandeurs tardifs pourront être pris en compte. Le bureau du choix de l'école contactera les parents au sujet du placement des demandeurs tardifs. Le placement ne sera plus disponible après le lundi 30 août 2021 à 16h00.
15. Comment les parents seront-ils informés ?
Le bureau du choix de l'école informera chaque demandeur par e-mail des résultats de la loterie. Les informations sur l'élève ne seront pas communiquées par téléphone. Après 17 heures le jour de la loterie, connectez-vous sur <http://www.yourchoicedekalb.org> et sélectionnez « Tableau de bord » pour vérifier le statut de sélection de votre enfant.
16. Quand dois-je m'inscrire sur le site web du programme de choix de l'école si je suis choisi pour un programme ?
Les parents doivent s'inscrire sur le site du programme de choix de l'école pendant les dates indiquées sur la notification d'acceptation, faute de quoi la place sera automatiquement refusée et offerte au prochain candidat éligible sur la liste d'attente. La date d'inscription spécifique sera précisée dans la notification de sélection.
17. Les transports seront-ils fournis pour les programmes de choix de l'école ?
La plus récente politique de transport du comté de Dekalb sera suivie pour les programmes du choix de l'école. Au cours de l'année scolaire 2021-2022, les élèves devront se diriger vers des lieux de ramassage satellite sélectionnés dans leur région pour leur transport vers et depuis la Arabia Mountain High School, la Champion Theme Middle School et le programme Magnet pour l'année scolaire 2021 - 2022. Les élèves des écoles élémentaires Thème auront un transport de voisinage.
18. Quand les placements pour les programmes de choix de l'école prendront-ils fin ? Les places seront attribués jusqu'au lundi 30 août 2021 à 16h00.
19. Où puis-je trouver davantage d'informations sur les programmes 2015-2016 du choix de l'école ?
Vous trouverez davantage d'informations à <http://www.dekalbschoolsga.org/school-choice/>
20. Qui devrais-je contacter pour des questions relatives à la connexion et au support technique ? Appelez le **678-676-0050**
21. Qui devrais-je contacter pour un support pour ma demande ou des informations sur le programme ? Pendant que l'inscription est ouverte, veuillez contacter le bureau du choix de l'école au 678.676.0050 ou envoyer un e-mail à School_Choice@dekalbschoolsga.org

Si une date limite tombe une date à laquelle les bureaux administratifs du DCSD sont fermés au public, le document sera considéré comme du le premier jour ouvré après la date limite. Le District se réserve le droit de modifier le calendrier, si nécessaire. Aucune exception ne sera faite en cas de non respect des délais.